



**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
**- 16190 -**

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le quatre octobre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D\_2023\_10\_80i

Date de convocation du conseil : 29 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine.

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 24

Absents excusés :

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice  
M. PAUL-HAZARD Michel  
M. VIGIER Pascal

Objet : Gestion des impayés – Recours à un huissier de Justice

Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle  
Mme WILLAUME Francine a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne

Secrétaire de séance : Madame GODREAU Sandrine

Mme Christine VALEAU LABROUSSE expose qu'un locataire d'un logement communal ne paie pas ses loyers et que sa dette s'élève à ce jour à 12 673,09 € malgré les relances du Service de Gestion Comptable de Barbezieux. Un huissier du Trésor est intervenu le 22 août 2022 mais n'a pas pu entrer et le SGC a saisi à nouveau l'huissier du Trésor fin août 2023. Il n'est pas encore intervenu.

Mme Christine VALEAU LABROUSSE propose au conseil municipal que la commune sollicite le cabinet Katy Lauriau, Huissier de Justice à Barbezieux St Hilaire, pour lancer un commandement de payer et engager une procédure d'expulsion si ce commandement reste infructueux.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,**

**VALIDE cette proposition.**

**CHARGE Monsieur le Maire de mandater le Cabinet Katy Lauriau pour lancer un commandement de payer et engager la procédure d'expulsion s'il s'avère infructueux.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 04/10/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 23/10/2023

Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN